



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
CABINET DU PRÉFET**

N° Spécial

19 novembre 2021

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 19 novembre 2021

SOMMAIRE

Arrêté	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB/BRE N° 2021-996	18.11.2021	Arrêté modificatif accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021	3

**Arrêté modificatif CAB-BRE N°2021-996
Accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021**

**Le préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine (hors-classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral CAB-BRE n° 2021-638 du 20 juillet 2021 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021 ;

Vu la circulaire NORT/INT/00103C du 6 décembre 2006 ;

Vu la demande de la mairie de Gennevilliers

Vu la demande de la mairie de Châtillon

Sur proposition de madame la directrice de cabinet,

ARRETE

ARTICLE 1er : l'article 2 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent est modifié et les mentions suivantes sont supprimées comme suit :

- Madame LECONTE Corinne

Adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe, MAIRIE DE GENNEVILLIERS,
demeurant à GENNEVILLIERS

ARTICLE 2: l'article 3 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil est modifié et les mentions suivantes sont ajoutées comme suit :

- Madame LECONTE Corinne

Adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe, MAIRIE DE GENNEVILLIERS,
demeurant à GENNEVILLIERS

- Madame JORDAN-MEILLE Lucette

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, MAIRIE DE CHATILLON, demeurant à
CHATILLON

- Monsieur TRAN Canh Dan

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, MAIRIE DE CHATILLON demeurant à
SCEAUX

ARTICLE 3: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4, boulevard Hautil – 95027 CERGY-PONTOISE Cedex dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4: Monsieur le secrétaire général et madame la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Nanterre, le 18 novembre 2021

Le préfet

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>